

Brève rétrospective de fin d'année et quelques perspectives...

Autor(en): **Pfirter, Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(2004)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-789505>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chère lectrice, cher lecteur,

Cela s'est passé il y a longtemps et seuls les plus âgés d'entre nous s'en souviennent encore: en 1925, les électeurs ont décidé d'ancrer l'assurance-vieillesse et survivants dans la constitution fédérale. Des années de réflexion sur la nécessité de cette étape avaient précédé cette décision. Et il a fallu encore attendre quelques années jusqu'à ce que l'article constitutionnel 1947 devienne une loi.

Aujourd'hui l'AVS fait partie des acquis les plus importants de notre Etat social. Depuis sa création notre fondation s'est engagée pour le développement de l'AVS. Afin que le «premier pilier» puisse assumer son mandat constitutionnel – à savoir: «couvrir les besoins existentiels de manière adaptée» – nous devons poursuivre notre engagement.



Marc Pfirter

Nous n'avons pas de solution toute faite dans nos tiroirs pour assurer l'existence des institutions sociales, mais, en tant qu'organisation spécialisée sur les questions de la vieillesse, nous tenons cependant à contribuer au consensus qu'elles maintiennent au sein de la société. Il est donc important que nous participions à des processus de décisions aussi à l'avenir, sans défendre pour autant le point de vue d'un parti politique. Nous souhaitons ainsi contribuer à renforcer la solidarité dans notre société.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes et une bonne année!

Marc Pfirter,
directeur de Pro Senectute Suisse

L'air du temps

Brève rétrospective de fin d'année et quelques perspectives...

Marc Pfirter, directeur de Pro Senectute Suisse depuis mars 2004, esquisse ses orientations et ses projets pour l'année à venir et les suivantes.

L'année 2004 vient juste de commencer et déjà elle touche à sa fin. Je viens juste de prendre mes fonctions au début de cette année et j'ai déjà l'impression de travailler à Pro Senectute depuis toujours. À peine jette-t-on un coup d'œil rétrospectif qu'une demi-année s'est déjà écoulée. Le temps semble s'accélérer. Les passages d'une année à l'autre sont de plus en plus imperceptibles. Nous sommes en train de nous habituer à vivre sans le temps. D'une certaine manière, le temps nous manque, surtout le temps intermédiaire. Le temps de faire une pause et de réfléchir à ce que l'on veut vraiment.

C'est pourquoi il est important de profiter des fêtes de fin d'année et d'entretenir les rituels y relatifs qui nous donnent l'occasion de faire une pause. *Des moments où le peut prendre son temps.* La période avant et pendant un changement de poste et de fonction peut également être propice à faire le point. Si je regarde en arrière aujourd'hui – huit mois après être entré en fonction à Pro Senectute Suisse – je constate que la fondation est une organisation dynamique qui assume des tâches multiples et qui relève de manière souveraine et ouverte des défis toujours plus nombreux.

Des valeurs et des objectifs communs

Pro Senectute est aussi parfois une organisation dont les tâches et les projets ne sont

pas toujours coordonnés et où les ressources ne sont pas forcément utilisées de manière ciblée. Les solutions qui divisent ont souvent la préférence sur celles qui unissent. En d'autres mots, on s'attache davantage à préserver des autonomies sur le plan organisationnel et quant aux activités qu'à partager des valeurs et de objectifs communs.

Pour que l'ensemble de la fondation puisse se développer, nous avons donc défini des tâches prioritaires et des projets pour lesquels nous allons nous engager en 2005 et les années suivantes. Ils ne pourront être réalisés avec succès que s'ils sont coordonnés et si la communauté Pro Senectute s'y engage.

Nouveaux visages de la vieillesse

La base commune la plus importante qu'il s'agira de forger ensemble l'année prochaine est sans doute le règlement sur les contributions par prestation en fonction de la qualité, avec ses dispositions sur le contenu, le volume et la qualité des prestations, et sur la manière de les fournir. Cet instrument doit déterminer les conditions requises pour que puisse s'appliquer la convention 2006-2009 sur les contributions, qui prévoit à la fois l'augmentation des subventions directes versées pour chaque prestation (passage de 30% de l'ensemble aujourd'hui à 60% dès 2006) et la diminution de la subvention forfaitaire de 70% à 40%.

En parallèle, les projets et les prestations qui ont été mis en place cette année doivent évidemment être poursuivis et, si possible, bouclés. Par ailleurs, les projets et les idées qui ont fait leurs preuves dans une ou plusieurs organisations cantonales de Pro Senectute doivent pouvoir profiter à toutes les autres.

Nous allons également investir beaucoup d'énergie pour un projet particulièrement ambitieux «Les nouveaux visages de la vieillesse». Des images variées de la vieillesse, qui reflètent de manière juste les personnes âgées, doivent être définies avec

la participation de l'opinion publique et de nombreuses personnes âgées à des auditions télévisées et à des enquêtes.

Les images qui prédominent dans l'opinion publique sont obsolètes, elles sont trop peu diversifiées et mettent en avant les aspects négatifs de la vieillesse. Or nous pensons qu'il existe autant de visages de la vieillesse que de parcours individuels de vie. Toutes ces facettes ne peuvent et ne doivent pas être réduites à des clichés ni à un seul stéréotype.

Tous les projets et les tâches doivent avoir pour objectif primordial de renforcer la communauté Pro Senectute et de créer des bases permettant à notre grande «famille» de continuer à se développer. Cela n'est possible que si toutes les personnes qui travaillent à Pro Senectute se considèrent comme des membres de cette famille. Voilà pour ce qui a trait à l'objectif supérieur de 2005 et des années à venir.

Poursuivre les bonnes expériences

Encore quelques mots sur ce qui va de soi, mais que nous avons tendance à oublier, à savoir: continuer à fournir, à l'avenir aussi, et sans les modifier, les prestations utiles existantes qui ont fait leurs preuves et les rendre accessibles à tous, en particulier aux personnes âgées qui ne peuvent pas les financer elles-mêmes. C'est en faisant appel à nous qu'elles confirment la qualité de nos prestations et de nos produits et prouvent ainsi qu'ils sont utiles.

Je vous souhaite à tous d'ores et déjà une bonne année, riche d'expériences intéressantes et vous remercie, au nom de la direction de Pro Senectute Suisse pour votre réflexion critique et votre collaboration.

Marc Pfirter

Les images prédominantes de la vieillesse sont obsolètes.